

## Regards sur la coutume: spécificités romanesques et rencontre culturelle

Malika HADJ-NACEUR  
Université d'Alger

### ملخص

تؤثر العادات والتقاليد في المغرب كما في إفريقيا، في الحياة اليومية للأسرة والمجتمع. ومن هذا المتطور لفتت انتباه المفكرين والكتاب.

- "عائشة لمسين" في رواية:

- La chrysalide, éditions Les femmes, 1976 .

- وسيمان أوسمان (Sembene OUSMANE) في رواية:

- Xala, édition Présence africaine, 1976 .

ويعالج هذا المقال من خلال قراءة مقارنة للعناصر الروائية المحددة والمحللة، مواقف هذين الأدبيين في وسطين اجتماعيين مختلفين (الجزائر والسنغال)، فيما يتعلق بمسألة تعدد الزوجات التي مازالت إلى الآن محل نقاش. وهي بقدر ما تمثل قاسما مشتركا بين الروائيين من حيث كونها موضوعا أدبيا تعكس نظرات لقراءة مختلفة وغنية لهذه المسألة تكشفها المقارنة.

Au Maghreb comme dans toute l'Afrique, la coutume informe tout. Elle imprègne le quotidien familial et social. Son emprise n'a pas manqué de susciter l'intérêt des penseurs et écrivains.

Parmi ces coutumes, la polygamie (comme l'excision) est une pratique qui participe toujours de la crise socio-culturelle des peuples pour qui, comme dit le proverbe, il «reste encore un saut à faire»<sup>1</sup>, autrement dit pour lesquels un second éveil reste à accomplir dans leur quête de leur émergence responsable et fructueuse sur la scène du monde universel.

C'est un sujet qui a intéressé aussi bien les musulmans directement concernés que les non-musulmans. Parmi ces derniers, certains (les colonisateurs en l'occurrence) ont fait de la polygamie, comme cela a été le cas pour l'excision l'une des preuves indubitables de la barbarie d'un continent qu'il était donc urgent de venir civiliser. C'est par eux, mais aussi par les ethnologues, sociologues... et tous ceux qui se sont «intéressés», d'une manière ou d'une autre, aux pays musulmans que le monde a pris connaissance de la polygamie en tant qu' «organisation sociale reconnaissant les unions légitimes, multiples et simultanées» (Le Robert) découvrant ainsi que ce qui, ailleurs, se pratiquait marqué du double sceau de la faute et du pêché avait, dans le monde musulman, droit de cité.

Notre intention, dans cet article n'est pas de nous interroger sur le regard que les observateurs étrangers ont posé sur le monde musulman et ses coutumes mais d'étudier la façon avec laquelle une de ces coutumes, la polygamie est rapportée par des membres des sociétés directement concernées, sur le plan de la fiction romanesque.

Aïcha LEMSINE dans *La Chrysalide*<sup>2</sup> et Sembène OUSMANE dans *XALA*<sup>3</sup>, la même année, traitent l'un et l'autre de ce problème. On s'interrogera sur la position respective de ces auteurs dans leur milieu d'origine : le Maghreb avec l'Algérie pour A. LEMSINE, l'Afrique sub-saharienne avec le Sénégal pour S. OUSMANE.

## Les causes de la polygamie (in XALA)

Tableau (corpus)

| Pages | Causes  | Passages  |
|-------|---|---|
| 12    | «Le hissait au rang de la notabilité traditionnelle»<br>«promotion» | « Cette troisième union le hissait au rang de la notabilité traditionnelle, en même temps, c'était une promotion.                       |
| 33    | «mettre à l'épreuve»  | « Je remercie Yallah de me mettre à l'épreuve, afin qu'à mon tour, moi aussi, je puisse prouver que je ne suis ni jalouse ni égoïste. » |
| 53    | «musulman»  | « Je suis musulman ! j'ai droit à quatre femmes. Je n'ai jamais menti à aucune sur ce point. »  |

Nous distinguerons, dans ce tableau, trois sortes de causes :

1. Celles données par le polygame : El-Hadj.
2. Celles données par l'épouse (ici, seconde épouse) : Oumi N'Doye.
3. Celles données par un parent de la nouvelle épouse : Yay Bineta

Lecture interprétative:

*Causes données par le polygame:*

### • Cause n°1

Les deux premiers termes relevés montrent que la polygamie implique une hiérarchisation sociale : n'est pas polygame qui veut. En effet, dans la société urbaine sénégalaise qui est celle d'El-Hadj le polygame, et dans le milieu de parvenus qui est le sien, le mariage est affaire de gros sous, le mariage et plus particulièrement le «re-re-mariage» -comme dit un personnage au début du roman- donne l'occasion de montrer qui l'ont est, autrement dit de se distinguer. Notons que chacune des épouses d'El-Hadj a sa villa et S. OUSMANE dénonce ce gaspillage avec ironie lorsqu'il dit que chaque villa porte le nom de l'épouse qui l'habite. Mêmes critiques et même ironie dans les pages où il décrit les nouvelles noces d'El-Hadj.

Le passage que nous avons choisi de commenter <sup>4</sup> permet le découpage suivant :

Une première partie purement descriptive (ligne 1, ligne 30) qui sert en quelque sorte de mise en place au décor (décor étant pris au sens large du terme, c'est-à-dire éléments humains ou non humains qui s'intègrent dans ce lieu). Dans cette partie, le narrateur prend entièrement en charge la description.

Une deuxième partie constituée par le dialogue (ligne 31, ligne 47) qui complète la première en apportant des informations nouvelles sur ce troisième mariage d'El-Hadj. Mais, cette fois, le narrateur n'intervient plus directement ; la description est assumée par les personnages et le dialogue se veut garant de l'authenticité de l'information rapportée (effet de réalisme). Nous n'allons pas procéder à l'explication systématique de chacune de ces parties ce qui amènerait à sortir du cadre de notre sujet. Nous prendrons seulement ce qui peut directement intéresser et expliciter la cause N°1 de la polygamie relevée dans le tableau.

Dans ces deux parties, plusieurs détails nous renseignent sur la prise de position de l'auteur :

**1°. Emploi de termes ou expressions à connotation péjorative :** «gavait», «accoutrement», l'opposition «gai – chahut», «exposé», à la douzaine par unité», «perruques»... », s'agglutinaient», «10000 litres d'essence super».

En véhiculant l'ironie de S.OUSMANE, ces termes sont autant de loupes grossissantes des travers d'une société qu'ils s'emploient à caricaturer. L'écrivain montre que, dans le milieu des nouveaux nantis, élite née des Indépendances, le paraître prime.

Parmi les termes relevés, le verbe «exposer» suggère que les cadeaux du mari ne sont pas importants en eux-mêmes. C'est le regard que l'autre (ici, «les convives, hommes et femmes se réclament de la **noblesse**, de **lignée princière**, de **sang royal**...») va poser sur eux qui va leur donner de la valeur, faisant ainsi la renommée du mari puisque c'est lui qui est le détenteur et l'attributaire de ces biens. Tous ces biens et particulièrement les «perruques» et les «clefs de la voiture» figurent comme biens de prestige et suggèrent une définition du nouveau parvenu dans le milieu bourgeois sénégalais.

Le gaspillage et le ridicule sont, dans ce passage, les caractéristiques principales de cette nouvelle classe que S.OUSMANE s'est donné comme cible dans le roman. L'allusion aux «perruques» allant

de la blonde à la noir- nuit » est une façon détournée de dénoncer, dans le Sénégal de l'après-indépendance, la survivance d'une mentalité néo-bourgeoise qui fait qu'une élite «privilegiée» s'emploie à singer l' «Autre» (l'Europe, l'ex colonisateur) non seulement dans son mode de vie (cf. énumération des biens de consommation p.12) mais aussi dans son être puisque porter perruque, c'est vouloir en quelque sorte, changer d'identité et, par conséquent, troquer le vrai contre le faux.

Notons ici que l'emploi du terme «accoutrement» vient lui aussi renforcer cette idée en introduisant l'image du déguisement. Or, «se déguiser» (au sens large du terme) sous entend «cacher», «modifier pour tromper». Les néo-bourgeois africains dont fait partie El-Hadj, le polygame et les nouveaux parvenus constituent donc, dans cette perspective, une classe de tricheurs, d'aliénés et de «privilegiés» illégitimes.

## 2°. Les redondances

A côté de ces termes à connotation péjorative, on trouve dans ces pages des redondances significatives car elles ne portent pas sur n'importe quels termes. Nous en avons relevé deux :

- Première redondance : le mot «étalage» revient deux fois : une première fois pour introduire une énumération («chacun, chacune faisait étalage de son accoutrement, de sa coiffure, de ses bijoux»), une deuxième fois pour servir de conclusion à une autre énumération «(Autour de cet **étalage** de preuves d'amour s'agglutinaient les gens...»).

- Deuxième redondance : Les termes qui, par leur contenu «précieux» sont des symboles de richesse, de fortune. On trouve dans le passage étudié deux fois le mot «or», une fois son dérivé «doré» et deux fois le mot «argent»

Ces redondances reprennent en gros ce que nous avons dit dans le point précédent (cf. 1°) puisque «étaler» - pour ne reprendre que ce terme - c'est aussi exposer avec néanmoins idée d'exhibition, donc c'est également attendre quelque chose du regard de l'«Autre». Mais elles insistent davantage sur le côté ostentatoire de cette classe.

Toutes ces connotations appuient en la précisant et en la complétant la constatation faite plus haut à propos de la cause N°1 de la polygamie énoncée dans le tableau : être polygame, c'est prouver qu'on n'est pas n'importe qui, c'est donc décliner son identité en faisant étalage :

- de sa fortune (biens),
- de sa puissance ou pseudo puissance puisque bâtie sur du faux, sur des apparences,
- de sa personne (cf. texte précédent : allusion aux «griots et griottes (qui) officiaient—) mélange de tradition et de modernisme à cette noce).

Dans le même ordre d'idées, on remarquera que le verbe «dépenser» est employé dans tout le roman avec un sens précis (relevé de deux passages où ce terme revient trois fois):

\* P.40 dialogue Adja Awa Aston / Rama  
(mère) (fille)

«- y avait-il du monde au mariage de Papa ?

- Avec ce qu'il a **dépensé** ! tu connais la ville et les gens»

\* P.77 dialogue Rama / Pathé  
(fiancé de Rama)

«-Tu es au courant du troisième mariage de mon père ?

- Oui.

- Outre les **dépenses exagérées**, sais-tu la suite ?

- Non, répondit le docteur (...)

- Pour ce mariage mon père a dépensé une fortune, plus une voiture pour sa dulcinée à la condition qu'elle soit vierge, pucelle... Or, je suis sûre qu'elle est vierge comme moi.»

(«la suite en question n'est pas donnée ici).

Dans chacun des passages cités, le verbe «dépenser» est synonyme de gaspillage. Et, dans le Dakar décrit par S. OUSMANE, dépenser beaucoup, c'est, pour une certaine catégorie de gens (ceux justement qui constituent la cour d'El-Hadj, l'homme d'affaire polygame), faire le grand seigneur, mener grand train.

Dans ce contexte, la troisième union d'El-Hadj, est donc bien vécue comme une façon de tenir son rang.

Inversement, dans ce type de société où l'opinion des autres a plus de poids que la sienne propre, opter pour la monogamie c'est se couvrir d'opprobre. Ainsi peut-on lire page 15 à propos du vieux Babacar, le frère de Yay Bineta, la Badiène :

«Les compagnons d'âge du père disaient que chez Babacar, c'était sa femme qui enfourchait les pantalons. Le fait aussi que l'homme n'avait jamais pris une deuxième femme suffisait pour **l'exposer à la vindicte masculine** ».  
(passage qui laisse à penser que la polygamie est chose courante au Sénégal).  
et page 56 : «Yay Bineta éprouvait de l'aversion pour la femme de son frère.

Elle haïssait cette femme pour avoir fait de son frère un «**mouton**» opposition ici entre le surnom attribué à Boubacar, le monogame («mouton» vocable dépréciatif) et celui attribué p.10 à El-Hadj le polygame («un capitaine» vocable appréciatif)

La polygamie confère donc à l'homme un statut social privilégié, statut d'ailleurs donné à lire également par la description d'El-Hadj le polygame avant le Xala et celle de Boubacar, le marginal puisque non polygame.

### El-Hadj

### Boubacar

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- «Dynamique » p.11</li> <li>- «réputation d'homme généreux » p.18</li> <li>- «orgueilleux, piqué au vif son honneur d'authentique Africain froissé, El-Hadj Abdelkader Baye se devait de relever ce défi : «Jamais se disait-il, une femme lui dicterait sa conduite ». Pour prouver qu'il était le maître chez lui, il raccompagna la fille chez ses parents ». p.18</li> <li>- « El-Hadj Abdelkader Baye, le généreux homme d'affaire » p.19</li> <li>- « homme respectable » id</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- «Docilement, le vieux Boubacar se retira en prétextant l'approche de la prière » p.16</li> <li>- «le frère – le vieux Boubacar baissa les paupières... » p.15</li> <li>- «l'empire de sa femme était sans bornes». p.15</li> </ul> |
|---|---|

Dans ce relevé, toutes les remarques se rapportant à El-Hadj sont dotées d'un coefficient positif alors que celles se rapportant à Boubacar sont dotées d'un coefficient négatif, faisant ainsi de ce dernier un être insignifiant aussi bien pour sa famille (sa femme, sa sœur), que pour les autres (l'entourage, les autres membres de la société).

• **Cause n°2** (cf. tableau citation p.53)

Les propos tenus ici par El-Hadj font de la religion musulmane l'argument suprême qui autorise et justifie la polygamie. Ils donnent aussi à lire un raisonnement qui, dans l'esprit du polygame, se présente implicitement sous la forme du syllogisme suivant :

Tous les musulmans **peuvent** être polygames.

Je suis musulman.

Donc, je **peux** être polygame.

deux fois (double permission)

La première proposition institue un droit. La seconde, un état. La troisième, une permission qui découle inévitablement des précédentes propositions tant il est vrai qu'on ne peut, sans contradiction, admettre les deux premières et rejeter la troisième qui se présente comme une conclusion logique.

Ce raisonnement peut aussi se traduire en une phrase : «être polygame, ça se mérite», autrement dit le musulman mérite une récompense qui est sur terre la polygamie (qui donne «accès» aux femmes) et dans l'autre monde, les houris, les éternelles vierges. Fort de son raisonnement où la religion, comme on vient de le voir, tient lieu d'argument irréfutable, El-Hadj revendique son droit à la polygamie.

Le point de vue de S. OUSMANE est ici très clair : la religion, pour une certaine catégorie de gens dont El-Hadj fait partie, est prétexte à abus. Et dans le roman, la polygamie est présentée comme un abus. Le type même de raisonnement choisi en témoigne. Dans le syllogisme, en effet, la conclusion à laquelle on aboutit ne nous apprend rien de nouveau : on piétine sur place. La démarche suivie n'est pas rigoureuse car elle ne permet pas une réflexion approfondie du problème. C'est en quelque sorte un raisonnement à œillères qui, pour ce qui nous concerne (cf. propos cité d'El-Hadj), fait l'effet d'un boomerang sur celui qui en use : en mettant un tel raisonnement dans la bouche d'El-Hadj, S.OUSMANE a trouvé tout simplement là un moyen satirique de qualifier les polygames

de «faux dévots», et ce n'est pas un hasard si le polygame de Xala se nomme El-Hadj.

*Causes données par Yay Bineta la Badiène*

• **Cause n°3**

Dans les propos que tient la Badiène pour vaincre les réticences de sa belle sœur qui n'est pas très rassurée à l'idée que sa fille va épouser un polygame, on relève deux arguments : «Un beau parti», «un avenir assuré».

Le premier est un rappel de la situation sociale d'El-Hadj. Il est lourd d'ironie quand on pense qu'habituellement, il s'emploie à l'intention de la jeune fille à marier, et non de sa famille.

La présence de «pour nous», et «beau parti» dans la même phrase est donc paradoxale, et fait du terme «parti» un synonyme d'«affaire». Nous verrons d'ailleurs qu'après le mariage, le frère et la sœur de N'Goné viendront vivre avec elle : «Il était normal que N'Goné les élève à son tour. Elle doit alléger ses parents de ces bouches à nourrir.» (p.98). La distinction «pour nous», «pour N'Goné» est, elle aussi, ironique dans la mesure où elle fait de N'Goné un instrument, une victime, alors que toute son attitude dans le roman prouve le contraire : c'est un personnage très léger que ce mariage amuse beaucoup comme l'amusaient ses flirts jusque-là.

Les expressions « beau parti » et « avenir assuré » sont donc toutes les deux employées avec un sens matériel, et expliquent, grâce aux calculs qu'elles sous entendent, pourquoi certaines familles africaines ne rechignent pas à s'allier à un polygame. S.OUSMANE dénonce ici ce que la sociologue Awa THIAM nomme la «commercialisation du mariage».

*Causes données par l'épouse précédente (ici, seconde épouse)*

• **Cause n°4**

Celle-ci (cf. tableau, citation p.33) est donnée par Oumi N'Doye, la deuxième épouse d'El-Hadj. Avant d'interpréter ses propos, il est indispensable de les replacer dans leur contexte d'énonciation et donc de rappeler que lorsqu'elle dit : «Je remercie Yalla de me mettre à l'épreuve, afin qu'à mon tour, moi aussi, je puisse prouver que je ne suis ni jalouse, ni égoïste»

Oumi N'Doye n'est pas dans sa villa mais dans celle de sa nouvelle co-épouse où on célèbre les noces de son mari et elle s'adresse à Yay Bineta, tante de la troisième épouse.

Le contexte, comme on le voit, justifie ces paroles. Et l'on est tenté, au premier abord, de constater que les termes relevés (cf. tableau) ne dégagent en fait que de fausses causes et que l'épouse maintenant reléguée au second plan ne parvient en définitif qu'à faire part de son hypocrisie et de sa souffrance. Cependant, si on réfléchit davantage au contenu latent de ces propôs, on peut y découvrir une part de vérité sans toutefois revenir sur notre constat premier (hypocrisie).

On décèlera donc dans l'emploi de l'expression «mettre à l'épreuve» un jeu de mots :

|                      |   |  |               |
|----------------------|---|--|---------------|
|                      |   | idée d'essai, d'expérience, jugement (sens que veut lui donner |               |
|                      |   | (ici = preuve)   | Oumi N'Doye). |
| «mettre à l'épreuve» | ↗ |  |               |
|                      | ↘ |  |               |
|                      |   | souffrance endurée, malheur (sens sur lequel insiste davantage | S.OUSMANE).   |

Effectivement, depuis l'annonce de ce troisième mariage, Oumi N'Doye souffre. A l'instar de Adja Awa Aston la première épouse, elle n'accepte pas de gaieté de cœur cette union mais la subit, étant femme dans une société où la soumission inconditionnelle des femmes est signe de bienséance, de bonne éducation (les filles de «bonne famille» ne discutent pas les décisions du mari, père ou frère).

Les quatre causes que nous venons d'analyser donnent une explication authentique de la polygamie, authentique car nous les retrouvons dans la vie réelle (cf. interviews rapportées par Awa Thiam).<sup>5</sup>

A côté de ces causes que nous qualifierons de «directes», nous trouvons, dans le roman, deux autres causes «indirectes». Nous disons «indirectes» car il se trouve toujours quelque chose dans le passage où elles sont formulées qui ne nous permet pas d'affirmer que l'auteur les donne comme de vraies causes.

C'est pourquoi nous ne les avons pas insérées dans le tableau. Ainsi, dans le passage : «Revenant à cette troisième union, il ne pouvait se l'expliquer. Avait-il aimé? Ou simplement la vieillesse l'avait-elle poussé vers la chair plus fraîche?».

La négation et le style interrogatif nous amènent à voir que, dans l'esprit même du personnage qui prononce ces paroles, une confusion subsiste entre désir et amour, «désir» correspondant à «tentation» (donc quelque chose de répréhensible qui impliquerait une conduite coupable, réprobatrice d'où l'emploi de «simplement» qui vient renforcer l'expression «poussé vers la chair plus fraîche» en elle-même péjorative ; «amour» correspondant à «besoin» (donc quelque chose de compréhensible qui impliquerait une conduite licite).

El-Hadj ne s'explique pas cette troisième union, c'est comme s'il était totalement étranger à la chose. S.OUSMANE dénonce ironiquement par là le peu de sérieux avec lequel ces mariages répétés sont contractés.

Le fait qu'El-Hadj se pose des questions ne joue pas en sa faveur car ce sont ces déboires (le xala l'impuissance sexuelle dont il est atteint et «malheurs» qui l'ont suivi) qui ont suscité ces interrogations et non une prise de conscience réelle. Sans les problèmes auxquels il est confronté, El-Hadj ne se serait jamais posé de questions.

Dans un autre passage du roman, on peut lire : «Auparavant quand El-Hadj était avec sa fille – devenue maintenant une épouse – il oubliait ses autres conjointes. Il chérissait sa façon d'être, de faire, juvénile et riante. Elle **rompait en lui la monotonie stagnante de son existence**. En même temps, elle introduisait on ne sait quel mouvement exhaltant, **une seconde jeunesse**». (p.100 – 101)

Dans ce passage, El-Hadj ne s'interroge plus mais se retranche derrière ses souvenirs. L'opposition «Auparavant»/ «Maintenant» dénonce la futilité de ces unions répétées et contribue à donner du polygame l'image d'un individu volage et égoïste. Nous ne pouvons pas prendre les expressions soulignées pour explications de la troisième union d'El-Hadj car il ne faut pas oublier le rôle joué par Yay Bineta dans ce mariage. Laissons pour plus tard l'analyse de la scène où s'est décidé le mariage d'El-Hadj avec N'Goné (p.19/20) pour éviter des redites. Dans l'immédiat, remarquons seulement que, dans ces pages El-Hadj est présenté comme la victime de la Badiène : «El-Hadj Abdelkader Baye **céda par faiblesse**» (p.20).

**Les causes de la polygamie (in La Chrysalide) Tableau (corpus)**

| Pages | Causes                             | Passages   |
|-------|------------------------------------|--|
| 55    | Absence d'une progéniture mâle.    | <p>«Aujourd'hui mon devoir me commande de prendre une autre femme pour me donner les fils que tu ne peux plus me donner toi !...<br/>           Pardonne-moi, tu resteras la première ! La mère de mon fils aîné (...)<br/>           Ah ! Khadidja ! si tu savais ce que je souffre à la vue d'enfants dans les foyers de mes frères...<br/>           Allah me garde de l'envie !...Mais c'est un sentiment d'inutilité sur la terre que j'éprouve alors... Et puis Mouloud est si fragile ! Qu'Allah me le garde !... Il ne sera pas je le sens un vrai paysan comme nous l'avons tous été dans la famille. Il lui faut des frères pour le protéger.»</p> |
| 55/56 | Absence d'une protection masculine | <p>«Elle savait aussi qu'elle n'avait pas un père ou des frères pour la protéger (...))»<br/>           Cf. tout le passage qui se termine par la citation d'une femme donnée en exemple et cette phrase en guise de conclusion :</p>  |

|       |   |   |
|-------|---|---|
|       |   | «Bien sûr son père tout-puissant était là pour la protéger... Son mari n'aura jamais les velléités de remariage.»                                     |
| 59    | Pour les femmes, épouser un polygame est une façon comme une autre de se mettre «à l'abri du besoin». | «(...) Nous ne sommes après tout que de faibles femmes et l'homme est maître ! Nous sommes à l'abri du besoin.»                                       |
| 66    | «Le mektoub»  | Ouarda dit à Khadidja :<br>«(...) Il ne faut pas t'en faire comme ça... C'est le mektoub et on n'y peut rien !»                                       |
| 75/76 | «usages et coutumes»<br>«lois du Coran»<br>«Enfants»  | «Les autres, la masse obscure...maudites» cf. tout le passage   |
| 80    | «Les coutumes»  | «Khadidja n'admettait pas le partage. Toute son âme se révoltait, même si elle était consciente que c'était une situation normale dans les coutumes.» |
| 82/83 | La malédiction divine<br><br>«Injustice du sort»  | «Non ! Il lui fallait un autre fils ! Son cœur se tordait à la pensée d'une telle injustice du sort. Oh ! Pourquoi ? Pourquoi !...»<br><br>+          |

|         |  |   |
|---------|--|---|
|         | «pêché»  | «Dans sa mémoire résonnait les vieux proverbes et les superstitions selon lesquels :<br>«Celui que Dieu n'a pas comblé de fils pour perpétuer sa race, sur lui pèse la malédiction du très puissant !...<br>Qui le condamne ainsi à l'extinction du nom ! Cet homme ou ses ancêtres avaient pêché ! |
| 85      | «d'absence d'autres fils»  | «Dans la maison de Mokrane (...)<br>L'absence d'autres fils lui faisait craindre «d'autres mariages... »  |
| 98      | «perpétuer la race»  | La vieille Hadja : «C'est ainsi ma fille ! Nos hommes se doivent de perpétuer la race, une femme qui n'est pas capable de faire des fils doit accepter son sort, il est donc vain de se révolter.»  |
| 114/115 | «les fils de mes frères sont partis mais il leur en reste d'autres.» | Cf. toute la tirade de Mokrane où il parle de son projet de mariage à Akila.  |
| 122     | «malentendus»  | Après la scène de révolte de Khadidja : «(...) plus rien n'existait que... une femme venait de triompher de tant de siècles de malentendus.»  |

Lecture interprétative

Là aussi, les raisons invoquées diffèrent selon l'identité de celui qui les donne.

**Causes données par Mokrane**

C'est ainsi que le polygame, Mokrane, justifie ses mariages successifs en prétextant :

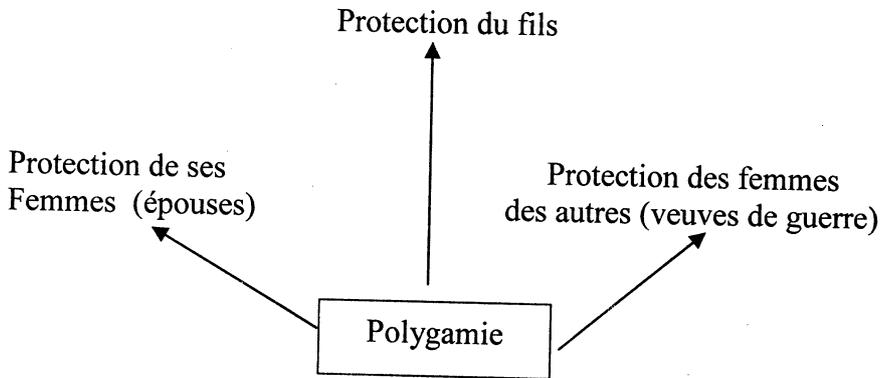
- 1° - la stérilité de Khadidja
- 2° - l'impossibilité pour Akila d'avoir des garçons.

Nous employons volontairement le verbe «prétexter» car l'analyse des passages relatifs à Mokrane mettent au jour d'autres raisons. Nous n'expliquerons pas chacun de ces passages (citations p.55 – 82 – 83 – 114 – 115) individuellement mais procéderons à leur étude globale. Dans ces passages, deux verbes reviennent plusieurs fois : le verbe «falloir» et le verbe «protéger» sur lesquels Mokrane base chacun de ses raisonnements. Ainsi, dans les phrases :

- p.55 «Il lui **faut** des frères pour le **protéger**»
- p.82 «Il lui **fallait** un autre fils»
- p.114 «Qui vous **protègera**»
- p.115 «De nos jours, il est normal que les hommes **protègent** les veuves de cette guerre»

Le verbe «falloir» a pour complément d'objet indirect le pronom personnel «lui» qui désigne tour à tour Mokrane et Mouloud ; le verbe «protéger» a pour complément d'objet direct d'abord Mouloud, le fils unique puis les femmes que Mokrane a épousé ou projeté d'épouser.

En employant, indifféremment, un même déterminant pour désigner des personnes distinctes ou un même verbe avec des compléments différents, Mokrane donne à lire dans son raisonnement une nécessité multiple (l'idée de nécessité est renforcée par l'emploi des termes «devoir», commande»).



Raisonnement simpliste qui montre qu'en fait Mokrane, le polygame, est un égoцентриque. En effet, il n'envisage la polygamie que comme moyen de regagner son honorabilité, «qualité» qu'il veut lire dans le regard des autres c'est-à-dire son entourage : p.35 «Il aimait toujours sa femme, mais comment résister face aux regards apitoyés des gens qui le connaissaient... Ces regards paraîssaient lui dire : «**Pauvre** Mokrane ! Tu ne peux pas faire d'enfants !... **Ta vie est finie...**»

La société a donc diffusé une image du musulman modèle et tout homme ne répondant pas à cette image se voit dévalorisé. Le qualificatif «Pauvre» dont Mokrane est gratifié est une véritable insulte pour ce fils de notable qui avait encore droit au début du roman, à ces appellations : «le fils du Cheikh Mouloud», le « fils de l'honorable Hadj-Cheikh-Mouloud» (p.37) appellations qui soulignent l'importance des origines dans la société que décrit A.Lemsine. L'honneur de Mokrane, nous dit-on, ne peut-être sauf qu'avec **des** fils.

En présentant la polygamie comme un moyen de protéger les autres, Mokrane veut donc imposer une fausse image de lui-même (image du protecteur des faibles : Mouloud, protecteur des femmes) alors qu'en fait c'est lui qui a besoin d'être protégé (protégé du regard dévalorisant des autres) et la polygamie (moyen par lequel il compte avoir des fils) est sa couverture protectrice. Dans les passages cités, nous trouvons d'autres détails qui remettent en question les raisons invoquées par Mokrane :

1°. Il fait souvent allusion à ses frères et les propos qu'il tient montrent qu'il établit continuellement des comparaisons à son détriment

ce qui remet en question ce qu'il disait p.55 : «Allah me garde de l'envie!» car en fait Mokrane est bel et bien jaloux de ses frères (cf. citations in relevé + p.84 «les frères de Mokrane prospéraient»), et la jalousie est qualifiée dans le roman de « tare impardonnable» (p.74).

Mais impardonnable pour qui ? Pas pour l'homme, mais pour ce «monde clos de femmes» qu'A. LEMSINE décrit. La jalousie est donc un défaut pour les femmes, mais une qualité pour les hommes.

2°. Les nombreuses allusions au «destin» qui nécessiteraient à elles seules toute une étude. Mais nous nous contenterons de celles figurant dans le tableau : cf. citations p.82-83, 114-115, où «destin», «sort», «malédiction» et «pêché» sont en étroite corrélation.

Ces termes tendent à présenter Mokrane comme la victime d'une force surnaturelle contre laquelle il n'est pas en mesure de lutter. Il ne peut que s'incliner. On veut faire croire que Mokrane n'a pas le choix : il est polygame malgré lui.

### *Causes données par les femmes*

Dans les propos tenus par les femmes (Khadidja-Ouarda- la vieille Hadja) la polygamie relève aussi du «destin», du «mektoub» qui est confondu cette fois avec les coutumes, les traditions :  
p.80 «Toute son âme se révoltait même si elle était consciente que c'était une **situation normale dans les coutumes**»

C'est par respect des coutumes que Khadidja reste soumise dans la première partie du roman (phase de rétrospection). On ne s'explique donc pas son attitude dans la deuxième partie du roman (après son coup de théâtre), lorsqu'elle dit :  
p.151 «Instruisez-vous mes enfants mais ne rejetez pas votre religion, ni les **traditions** et le respect des saints»

Autre coup de théâtre traduit par les propos que tient Khadidja p.122, mais cette fois, c'est nous, lecteurs, qui en sommes les spectateurs médusés (et non plus Mokrane et El-Hadj El Tajer) lorsqu'elle dit : «Une femme venait de triompher de tant de siècles de **malentendus**».

Par l'intermédiaire du personnage de Khadidja, A. Lemsine attribue la polygamie à un «malentendu» ce qui est une façon (consciente? inconsciente?) de disculper tout le monde et de faire de nouveau du destin, le responsable principal des situations engendrées bien qu'A. Lemsine introduise souvent, dans le roman, des passages où elle dénonce cette vision restreinte des problèmes qu'impose la croyance en

la fatalité. L'emploi du terme «malentendus» dans la phrase citée remet en question cette dénonciation.

Comme le faisait Mokrane tout à l'heure, Khadidja et les autres femmes associent elles aussi polygamie et protection donnant ainsi une idée de l'image qu'elles se font de l'homme et d'elle-même (cf. emploi du verbe «protéger» dans les citations données dans le tableau). Ainsi, en regrettant de ne pas avoir de «pères, de frères pour les protéger», Khadidja avoue sa faiblesse», son «infériorité naturelle» de femme, ce qui implique aussi qu'elle reconnaît la toute puissance de l'époux.

On retrouve dans les deux séries de causes que nous venons de passer rapidement en revue (celles invoquées par les hommes et celles invoquées par les femmes) les mêmes arguments pour justifier la polygamie dans la société décrite : tout tourne autour de l'idée de «destin» de «protection»... le roman baigne dans le fatalisme, un fatalisme à sens unique puisqu'en fait il n'est «fatal » qu'aux femmes : la polygamie est la punition de la femme stérile ou de celle qui n'enfante que des filles.

En nous renseignant sur les causes que les uns et les autres donnent de la polygamie dans les deux romans étudiés, ce premier volet de notre article, nous renseigne en même temps sur la famille «polygamique». De façon très imparfaite cependant car les renseignements apportés, incomplets, ne permettent pas une lecture fonctionnelle des personnages qui nous intéressent. Celle-ci ne peut se faire que si nous tenons compte non seulement des caractéristiques attribuées à chacun, mais aussi des relations que ces personnages entretiennent entre eux.

**Les personnages**
**Tableau 1 : Xala**

|                                   | Le polygame                 | La 1ère épouse      | Les autres épouses     |              | Autres personnages    |                       |
|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------|------------------------|--------------|-----------------------|-----------------------|
|                                   |                             |                     | 2ème                   | 3ème         | La Badiène            | Rama                  |
| Nommé                             | +<br>p.10                   | +<br>p.30           | -                      | -            | +                     | -                     |
| S/nommé                           | +                           | +                   | +                      | +            | +                     | +                     |
| Age                               | +                           | -                   | -                      | +<br>p.14-26 | ?                     | +<br>p.25-26          |
| Description Physique et/ou morale | +<br>p.9-11-65-90<br>98-117 | +<br>p.38-39        | +<br>p.58-59           | -<br>p.14-15 | +<br>p.14-54-55       | -                     |
| Lieu d'habitation (décrit ou Non) | 0                           | +                   | +                      | +            | //<br>Sans importance | //<br>Sans importance |
| Passé évoqué                      | +<br>p.10-11                | +                   | -                      | -/+          | +                     | -                     |
| Combatif                          | -                           | -                   | +<br>p.60-64<br>86-103 | -            | +<br>p.55             | +<br>p.27             |
| Conscience politique              | -                           | ?<br>on ne sait pas | ?                      | ?            | ?                     | +                     |

**Tableau n°2 : La Chrysalide**

|  | Le polygame        | La 1ère épouse                     | Les autres épouses  |                    | Autres personnages                         |                             |
|--|--------------------|------------------------------------|---------------------|--------------------|--|-----------------------------|
|  |                    |                                    | Ouarda              | Akila              | El-Hadj Tajer                              | Faïza                       |
| Nommé<br>S/nommé                           | +<br><br>+<br>p.72 | +<br><br>+<br>p.18-21-22<br>35-137 | +<br><br>-<br><br>+ | +<br><br>+<br>p.71 | +<br><br>+<br><br>+                        | +<br><br>+<br>p.146-151-142 |
| Age  | +                  | +                                  |                     | +                  | -<br>(on sait<br>seul t.. <sup>(1)</sup> ) | +                           |
| Description<br>Physique<br>et/ou<br>morale | +                  | +                                  | +                   | +                  | +  | +                           |
| Lieu<br>d'habitation<br>(décrit ou<br>Non) | +                  | +                                  | +                   | +                  | -  | -                           |
| Passé<br>évoqué                            | -                  | +                                  | -                   | +                  | ?  | +                           |
| Combatif                                   | -                  | +                                  | -                   | -                  | -  | +                           |
| Conscience<br>politique                    | -                  | +                                  | ?                   | ?                  | -  | +                           |

---

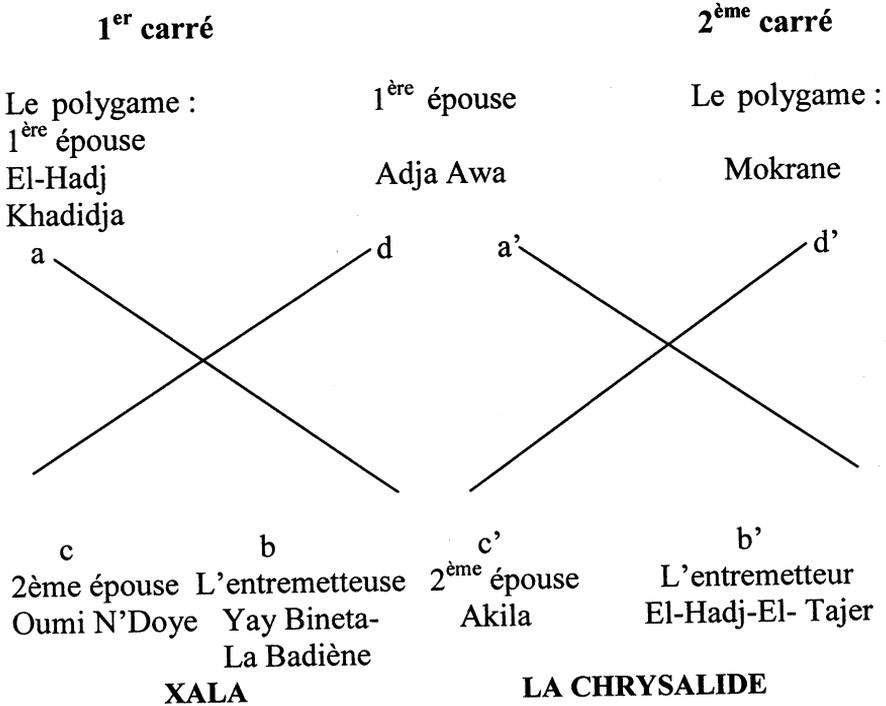
1. (on sait seulement qu'il est vieux).

Ces tableaux nous renseignent sur la nature des informations qu'on a sur ces personnages dans les deux romans étudiés. Ils permettent de voir aussi quelle importance ils ont les uns par rapport aux autres.

Ainsi le personnage de N'Goné (tableau n°1) doté du plus grand nombre de signes (-) ne jouera qu'un rôle très secondaire, un rôle de figurant. Il s'efface complètement derrière celui de Yay Bineta La Badiène, laquelle, nous le verrons, parle et agit à sa place puisqu'elle a fait de ce mariage une affaire personnelle.

Les autres personnages figurant dans le tableau jouent un rôle plus important. Ils agissent (agir = ici, faire quelque chose et pas forcément quelque chose de positif) et contrairement à N'Goné, leur apparition dans le roman est récurrente (ou du moins plus récurrente que celle de N'Goné).

Si l'on se reporte aux pages mentionnées dans le tableau, on peut classer ces personnages à l'intérieur des figures suivantes :



Dans ces figures, les quatre personnages que les tableaux présentent comme les plus importants (ce sont sur lesquels on a le plus d'informations <sup>6</sup> occupent chacun un pôle bien défini :

a et b )

a' et b' ) Les partisans de la polygamie

c et d )

c' et d' ) Les opposants de la polygamie

Classement que justifient les descriptions qui nous sont faites de ces personnages.

Nous qualifierons d'opposants tous ceux qui manifestent par leur attitude et/ou par leurs actes leur désapprobation au remariage d'El-Hadj (in **Xala**) et de Mokrane (in **La Chrysalide**) d'où l'intégration à ce classement de Oumi N'Doye et Akila.

### *Les partisans de la polygamie*

#### • *Xala*

#### **El-Hadj Abdou Kader Beye**

Au début du roman, il nous est présenté au summum de la réussite. Félicité de courte durée cependant car, au lendemain même de ses nouvelles noces, El-Hadj, doit faire face à plusieurs problèmes :

1<sup>er</sup> foyer : conflit avec Rama

2<sup>ème</sup> foyer : conflit avec Oumi N'Doye

3<sup>ème</sup> foyer : conflit avec La Badiène

Bureau : conflit avec les autres hommes d'affaires, ses collègues.

Conflit avec le mendiant, représentant tous ceux qu'il a opprimés.

La multiplication de ces conflits donne lieu à de nombreuses descriptions du personnage qui nous permettent d'assister à la métamorphose complète d'El-Hadj : autant il était bavard, «crâneur»... (1ere apparition dans le roman : discours), autant maintenant il reste sans voix et devient le jouet des «fact hatt», les guérisseurs (cf. avant le Xala, il amassait de l'argent ; après le Xala, il dilapide sa «fortune» : sa guérison n'a pas de prix, le personnage est ridiculisé).

| El-HADJ avant le xala          | El-Hadj après le xala   |
|--------------------------------|---|
| p.9 «notre frère»              | 1/ p.44 « ...était assis, <u>la tête entre ses mains, la nuque tendue, le dos arrondi</u>   |
| p.11 «très connu»              | 2/ p.45 « <u>désemparé</u> »  |
| p.11«ayant une grande surface» | 3/ p.46 « <u>stupéfait</u> », « <u>hagard</u> », « <u>mine froissée</u> »   |
|                                | 4/ p.47 « <u>affreusement déprimé</u> », « <u>contemplait sans rien voir</u> »  |
|                                | 5/ p.48 « <u>qu'allait-il devenir ? Que faire?</u> »  |
|                                | 6/ p.50 «il ressentait des <u>lourdeurs</u> entre les épaules».   |
|                                | 7/ p.51 « <u>nerveusement</u> », « <u>visage moite</u> »  |
|                                | 8/ p.65 « Il ne se sentait pas bien. Il <u>suait</u> . Lui, l'étalon... (cf. tout le passage)<br>p.65 «...situation présente de <u>mâle blessé</u> ». |
|                                | 9/ p.66 «Il faisait <u>n'importe quoi</u> dans l'espoir de son rétablissement»  |
|                                | 10/ p.67 « <u>absent, absorbé</u> »,« <u>souffrait atrocement</u> » (cf. tout le Passage)   |

11/ «p.68 -« Il avait reçu un coup de vieux... )description physique - «Vaincu, El-Hadj se confiait à lui en pleurant presque. Une vapeur épaisse engluait le cerveau d'El-Hadj. Tout oscillait. Un écheveau de questions, se dévidait dans sa tête en un fil sans fin».

12/ p.69 «...l'immuable rotation»

13/ p.80 : il obéit aux autres (ici serigne») alors qu'avant c'était lui qui se faisait obéir. «parlant d'une voix altérée» «Soleil après soleil, nuit après nuit, son tourment permanent corrodait ses activités professionnelles». «Comme un fromager imbibé d'eau sur la rivière, il s'enfonçait dans la vase...» +cf.aussi tout le §p.81.

14/ p.84 «Qui m'a fait ça? interrogeait El-Hadj. L'expression de son visage évoquait un masque baoule ».

15/ p.85 « Dis-moi qui c'est, je te donnerai tout ce que tu veux.

Je veux guérir ! Redevenir un homme.. Dis-moi combien tu veux, hurlait El-Hadj en rage».

«Guéris-moi, implora El-Hadj, les billets de banque à la main».

|  |   |
|--|---|
|  | <p>16/ p.85 / «Comme la nature<br/>86... hantaient son esprit»</p> <p>17/ p.87 «...<u>se forçait à sourire</u>»,<br/>«<u>mangeait à peine</u>»,<br/>«<u>pas</u> faim».</p> <p>18/ p.87 «...<u>les traits vieilliss</u><br/>de son visage».<br/>«<u>comme appréhendé en</u><br/>flagrant délit d'une action<br/>honteuse, il <u>craignait</u> l'instant<br/>d'aller au lit. <u>Son cœur</u><br/><u>battait fort</u>».</p> <p>19/ p.89 «<u>Supplice</u>» et peut-<br/>être tout le (§) paragraphe<br/>où il y a comparaison entre<br/>passé et présent introduit<br/>par «jadis» et «ce soir».</p> <p>20/ p.90 «<u>cerveau vide</u>», «<u>souffrant</u>»</p> <p>21/ p.91 «. <u>la voix, les regards</u><br/><u>fuyants, la démarche</u><br/><u>lourde, hésitante</u>. Avant,<br/>El-Hadj était comme son<br/>grand-père. Mais depuis<br/>son troisième mariage, il<br/>était <u>autre, distant</u> ».</p> <p>22/ p.94 «Le négoce d'El-Hadj<br/>Abdou Kader Baye ressentait<br/>le contre coup de son état.<br/>Depuis le lendemain de ses<br/>noces, il ne s'était plus réap-<br/>Provisionné en marchandises»</p> <p>23/ p.96 «<u>La détresse de son</u><br/><u>regard</u>».</p> |
|--|---|

|  |   |
|--|---|
|  | <p>24/ p.97 «<u>Les traits alourdis, les épaules tombantes...</u>»</p> <p>25/ p.99 «La <u>gêne</u> se collait à lui et <u>alourdissait ses gestes</u>».</p> |
|--|---|

Nous ne commenterons pas entièrement ce relevé et n'étudierons que les passages les plus significatifs.

Nous retiendrons donc les citations des pages 65-98-117 qui donnent à lire dans le style métaphorique et satirique cher à S. Ousmane une définition du polygame sénégalais. Le vocabulaire employé dans ces passages révèle, en effet, une prise de position directe et indirecte de l'auteur. Directe, quand l'écrivain manifeste ouvertement sa présence comme lorsqu'il écrit «ce type d'êtres **dans notre pays...**» ; Indirecte quand il a recours à des images.

Exemple : récurrence de l'image de l'étalon qui, par la comparaison qu'elle introduit, rabaisse l'homme au niveau de la bête. Dans le passage relevé p.98, on remarque les substitutions suivantes :

|          |      |          |
|----------|------|----------|
| étalon   | pour | polygame |
| femelles | //   | épouse   |
| haras    | //   | «harem»  |

El-Hadj, comme on peut le voir, n'est pas comparé à un animal quelconque, ni tout simplement à un cheval mais à un «étalon», choix qui n'est pas fortuit car il fait allusion au rôle commun de reproducteur qui leur est assigné. Le parallèle implicitement établi entre le mode de reproduction d'une espèce humaine (=celle composée de « types » comme El-Hadj) et le mode de reproduction d'une espèce domestique (ici, l'espèce chevaline) fait du polygame un jouisseur sans plus.

Cette comparaison avec l'animal, nous la retrouvons plusieurs fois dans le roman véhiculée par :

- des substantifs : «étalon»
- «oiseau»
- «haras»
- «femelles»
- «mâle»
- «proie»
- «nid»
- «L'accouplement» p.60

- des verbes : «équiper»  
«monter»  
«se ruait»
- un qualifiant : «rapace»

L'emploi de ce vocabulaire est une façon caricaturale de dénoncer la polygamie en mettant en relief la conduite purement bestiale de l'homme dans le ménage polygamique. Il souligne également, au sein de ce mariage, l'existence d'un rapport dominant/dominé, rapport que connotent les oppositions suivantes :

|                 |    |           |
|-----------------|----|-----------|
| «oiseau rapace» | vs | «proie»   |
| «mâle»          | vs | «femelle» |

---

supériorité

---

infériorité

Ce rapport se précisera davantage, tout au long du roman, par tous les détails que le romancier introduit pour parler du mode de vie du polygame à l'intérieur même de son ménage et des relations que les membres de ce ménage entretiennent.

Après qu'il ait été, temporairement, délivré de son xala, El-Hadj, par son attitude, va encore apporter d'autres preuves de son côté jouisseur et nous donner une idée plus précise du polygame. Nous relèverons tous les passages qui caractérisent son attitude après sa visite au Sérigne Mader le guérisseur, ceci à la fois pour justifier nos dires et montrer qu'on assiste à une seconde métamorphose du personnage :

#### Après guérison du xala

p.114 : -«Il était au **faîte de la joie**»

-«El-Hadj Abdou Kader Beye, **volubile**, promettait monts et merveilles».

-«**Revigoré**, il pensait à la 3<sup>ème</sup> épouse»

-«son **sang était chaud**»

p.115 : -«...**humeur joyeuse et bon enfant**»

-«regailardi, **sans pudeur...**»

-«**hilare, jovial**»

-«**regénéré, débordant de vigueur**»

-«il avait du mal à réprimer son désir»

p.118 : -«...se régalaient avec **appétit...**»

p.120 : -«**Rancunier**...») il décide de répudier N'Goné après l'avoir rendue enceinte pour se venger de la Badiène».

-«Cette famille avait terni son **honneur de mâle**».

Ce relevé est à comparer avec le relevé donné pp.26-27 (avant/pendant xâla). Les termes soulignés traduisent la métamorphose totale d'El-Hadj (cf.El-Hadj avant/ pendant / après xala) et ce cheminement du personnage que S. Ousmane présente volontairement avec des hauts et des bas contribue à accabler davantage le polygame :

La dernière citation (cf.p.120) figurant dans le relevé rapporte un projet d'El-Hadj, projet qui remet en question tous les beaux sentiments qu'il a pu avoir dans un moment de faiblesse (c'est-à-dire quand il était encore impuissant).

Par beau sentiment, il faut entendre le semblant de remords qu'il a pu éprouver à propos de ce nouveau mariage auquel il rattache tous ses malheurs.

Dans ce passage, S. Ousmane veut donc éviter tout malentendu : son personnage n'a jamais eu le beau rôle même lorsqu'il s'interrogeait sur lui-même et sur les raisons véritables qui l'ont amené à se remarier, questions qui restaient d'ailleurs toujours sans réponse. Le passage cité, semble-t-il, s'adresserait donc plutôt à tous ceux qui n'auraient pas compris le langage de l'écrivain, tous ceux qui auraient pu se laisser émouvoir par l'attitude accablée d'El-Hadj et qui ont besoin qu'on leur mette sous les yeux une nouvelle vilénie du personnage en termes clairs (cf. vengeance préméditée p.120). Rappelons que le souci premier de S. Ousmane a toujours été de se faire comprendre de tous. Ses ouvrages ont pour ambition de toucher toujours un plus grand public et pas seulement l'élite.

L'expression «son honneur de mâle» qui ferme le passage rappelle l'importance accordée à la notion d'honneur dans les sociétés surtout où la religion impose des règles de vie. Cette expression ridiculise le polygame au moyen de l'expansion «de mâle» qui la complète (donc vengeance = dette d'honneur). Ironiquement, l'auteur laisse entendre là que l'honneur cautionne les actions d'El-Hadj, le polygame comme le fait aussi, dans certaines circonstances, la religion. L'honneur et la religion seraient donc les valeurs refuges du polygame, ce que dénonce S. Ousmane en montrant qu'elles jouent le rôle de paravent derrière lequel s'abritent tous ceux qui n'ont pas de justifications valables à apporter à leurs actions.

Les références à l'honneur sont parfois véhiculées par le terme «mâle» ; p. 48 – «dignité de mâle» («la répudier, c'était porter atteinte à sa dignité de mâle»)

p. 65 –«situation de mâle blessé» («Sentant et mesurant le poids de sa situation présente de mâle blessé, il était désorienté»).

Dans ces expressions, comme dans la première citée plus haut, le terme « mâle » est présent et contribue à préciser le portrait du polygame en soulignant le caractère obsessionnel de la virilité et de tout ce qui a rapport au sexe dans son esprit.

### **Yay Bineta, la Badiène**

Bien que femme, elle est aussi, dans le roman, favorable à la polygamie. Sa prise de position se justifie par le rôle qui lui est attribué : c'est une entremetteuse, «la marieuse» comme dit péjorativement S.Ousmane (p.14) et qui plus est, elle est parente (tante et «mère») de N'Goné, la troisième épouse d'El-Hadj. Il faut rappeler ici l'importance accordée au mariage dans certaines sociétés et plus spécialement en Afrique. Dans ces sociétés, le mariage est un acte social qui renforce la cohésion du groupe et occupe dans l'échelle des valeurs qui leur est propre une place de choix. Il marque l'appartenance au groupe. Il est un moyen de s'intégrer à la communauté des gens «normaux» et confère, en quelque sorte surtout aux femmes, un statut social sans lequel elles deviennent des diminuées, des marginales. La Badiène est de celle-là. On peut lire à son sujet (p.54) :

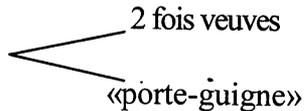
«Pour comprendre cette femme, il faut connaître ses antécédents. Yay Bineta était poursuivie par le gerigne, ay gaaf. Elle avait à son actif deux veuvages : deux maris enterrés ! Et selon la rumeur publique des traditionalistes, elle se devait de faire son plein de morts : une troisième victime. Aucun homme ne se présenta de crainte d'être la prochaine proie. Or, dans ce milieu, ce cap ne se franchit pour une femme que très rarement.

Dévoreuse d'homme, incarnation d'une mort anticipée, les hommes la fuyaient et les femmes mariées de son âge préféraient divorcer plutôt que d'être veuves à ses côtés, à cause de son ay gaaf. Au fond d'elle-même, Yay Bineta pâtissait de sa situation. Elle se savait condamnée à rester veuve pour le restant de sa vie. Ses parents avaient été jusqu'à l'offrir, pour ainsi dire, juste pour sauver la face, pour son équilibre à elle. Mais toujours les hommes déclinaient l'offre».

Ce passage permet de faire plusieurs remarques sur la situation de la femme dans la société sénégalaise :

1°/ La femme sans mari (donc la veuve, la divorcée et la célibataire sont à mettre dans le même lot), n'est pas une femme comme les autres.

Divorce, veuvage et célibat sont vécus comme des tares, des infirmités culpabilisantes. Et qui culpabilise ? C'est l'autre, la société (cf. «rumeur publique des traditionalistes»).

2°/ La Badiène est doublement «diminuée» 

Les croyances populaires fortement ancrées dans les esprits fonctionnent comme des pressions sociales donnant lieu à des complexes.

La traduction du mot «guigne» en ouolof (comme d'ailleurs tous les mots transcrits en ouolof dans le roman) est une nouvelle façon pour l'écrivain de marquer son appartenance à la société décrite, de montrer qu'il n'est pas hors du coup et qu'il se sent concerné par les problèmes qu'il dénonce, de s'adresser aussi directement aux siens.

La Badiène, est donc une femme qui souffre, une femme que la société a aigri. C'est pourquoi la phrase finale qui sert de conclusion au passage cité donne à lire un règlement de compte entre la Badiène la «dévoreuse d'hommes» et la société qui lui a collé cette étiquette dévalorisante. Elle a transposé sur N'Goné tous ses désirs. Pourquoi N'Goné ? La réponse nous est donnée au début du roman où on peut lire p.14 ; « Selon la loi traditionnelle, la fille du frère est aussi fille de la sœur du père (en français : la fille de la tante)».

En mariant N'Goné à El-Hadj, c'est comme si elle se mariait et non pas à un homme quelconque mais à un «beau parti», c'est comme si elle se choisissait un mari au lieu d'attendre comme toutes les autres femmes qu'un homme la choisisse pour épouse. Le mariage de N'Goné est sa revanche sur les hommes et sur la société. Quand la Badiène parle de N'Goné c'est donc d'elle-même qu'elle veut parler Et lorsqu'elle dit «**ma** N'Goné» (p.54-92), «**notre** mooné» (p.93), elle se trahit (phénomène de projection) ; On comprend mieux maintenant pourquoi N'Goné ne joue qu'un rôle très secondaire dans le roman.

Le personnage de la Badiène, bien que présenté comme une victime de la société, n'est pas un personnage «sympathique». Cf. toutes les scènes où elle poursuit El-Hadj pour l'amener à découvrir les responsables du xâla : elle se mêle de tout allant jusqu'à oublier parfois qu'elle est femme et que dans la société dans laquelle elle vit,

certaines choses ne se disent qu'entre personnes du même sexe. Et, quand elle s'en souvient, cela ne l'empêche pas de dire ce qu'elle a à dire mais, cette fois, hypocritement, exemple (p.92) :

«Une question sur le bout de la langue lui pesait.

**Fuyante**, elle dirigea son regard vers la fenêtre, **fit semblant de prêter l'oreille** au chant du mendiant. Puis :

- As-tu été avec tes femmes ? ... Pour essayer ? (...)

C'est aussi un personnage calculateur, cupide :

p.46 «El-Hadj, hagard, se dirigeait vers la douche. Pendant son absence, Yay Bineta fouilla sous l'oreiller **cherchant la carte grise et les clefs de l'auto-cadeaux-mariage**. Rassurée, elle débitait des insanités sur les co-épouses ».

p.54 «A son pagne, **elle avait les clefs et la carte grise du véhicule. Elle doutait de la sincérité de l'homme**.

p.153 «Le même jour, après avoir quitté El-Hadj, Yay Bineta déménageait avec la troisième femme. Les femmes **louèrent un camion taxi**, y empilèrent les meubles, la vaisselle, laissèrent les portes grandes ouvertes. Selon l'expression courante, du moins **l'épouse ne partit pas les mains vides**, à défaut du bas-ventre».

C'est par rancune et par cupidité (le mariage de N'Goné profite à toute sa famille) qu'elle a choisi pour N'Goné un polygame.

Ce personnage de La Badiène, permet à S. Ousmane de montrer comment les femmes peuvent être les instigatrices du malheur d'autres femmes puisque c'est La Badiène qui a jeté N'Goné dans les bras d'El-Hadj déjà deux fois marié.

### • *La Chrysalide*

#### **Mokrane**

Au début du roman, on nous dit que Mokrane refuse de se remarier, refus que tout le village interprète comme la conséquence d'une action «maléfique» de Khadidja «l'étrangère» (surnommée ainsi parce qu'elle vient d'un autre village) : Khadidja lui aurait jeté un sort. Toute attitude contraire aux habitudes, toute action bonne ou mauvaise inhabituelle est imputée là encore aux forces surnaturelles.

Le refus de Mokrane cependant est de courte durée et nous le voyons peu de temps après, comme par miracle, échapper à l'emprise «surnaturelle» de Khadidja puisqu'il finira par se remarier non pas une mais deux fois (plus le troisième projet avorté).

Mokrane est un personnage contradictoire : il est dit, au début du roman surtout, qu'il aime Khadidja mais il finit par épouser d'autres femmes. L'explication est simple. Certains détails du roman nous la donnent :

1°/ son désir obsessionnel d'une progéniture mâle.

2°/ les qualités qu'il reconnaît à ses femmes : il aime le **corps** (p.80) de Khadidja, l'**obéissance** et la «**docilité**» (p.81) de Akila (Akila et Khadidja se complètent)», «qualités» qui servent les intérêts du mari puisqu'elles perpétuent l'image de la femme-objet, de la femme-poupée sans jamais remettre en question la toute puissance de l'homme.

L'attitude de Mokrane, dans tout le roman, prouve qu'il n'aime en fait que lui-même.

On peut donc s'étonner qu'A. Lemsine n'ait pas voulu faire de lui un personnage vraiment antipathique : il renonce à son quatrième mariage (p.122) ; il parvient à convaincre Si Tahar de ne pas répudier sa femme pour en épouser une autre plus instruite (p.170) ; à la fin du roman, il comprend Faïza et ne lui reproche même pas sa situation de fille-mère (p. 272).

Dans le milieu traditionnel décrit, cela relève du miracle.

On a aussi l'impression qu'elle lui trouve parfois des excuses :

p.70 «C'était un être droit, avec une grande générosité de cœur et d'esprit, **mais** en lui vivaient **fanatiquement** les traditions et la puissance certaine du sexe masculin. Un fils était assuré d'assumer sa vie librement sans contraintes ! En avoir plusieurs c'était la fierté suprême sur terre».

Mokrane est disculpé. Encore une fois, c'est le destin qui est responsable de tout.

Contrairement à S. Ousmane qui caricature sans pitié son polygame, A. Lemsine, elle, caricature surtout El-Hadj, l'entremetteur.

### **El-Hadj El-Tajer**

p.71 «Si El-Hadj El-Tajer était un vieillard pieux, **respecté** par tout le village. Il était un notable adroit dont les intrigues déroutaient les adversaires. Ancien combattant de la guerre 1914-1918, médaillé pour sa bravoure dans les rangs des tirailleurs nord-africains, son passé glorieux en faisait un praticien roublard considéré par les autorités coloniales du pays, craint par les habitants de la région.

Ses dehors conciliants et mielleux avaient raison des irréductibles et même Mokrane, connu pour son dédain des «roumis» et de leurs collaborateurs tombait sous le charme calculateur du vieil homme.

Cette description donne une image assez exacte du personnage. Plusieurs termes se répondent :

«respecté»- - - -«craint» (c'est parce qu'on le craint qu'on le respecte)  
«roublard»- - - -«intrigues», «charme calculateur».

Il fait dans le roman, figure d'intrigant : c'est lui qui incite Mokrane à se remarier et, comme par hasard, les deux femmes qu'il lui fera épouser sont sa propre fille (Ouarda – 2<sup>ème</sup> épouse de Mokrane) et sa nièce (Akila – 4<sup>ème</sup> épouse) dont on dit qu'il veut se débarrasser.

Il nous est toujours présenté psalmodiant et égrenant son chapelet. Quiconque lui tient tête est aussitôt traité d'impie» (exemple p.118 et 59).

Il est le «Tartuffe» de **La Chrysalide** comme El-Hadj était celui de **Xala**. Remarquons qu'ils ont tous les deux droit au titre d'«El-Hadj». Dans **La Chrysalide** cependant, la symbolique du nom va plus loin que dans **Xala** puisque «El-Tajer» signifie commerçant (en arabe). Et toute l'attitude de ce personnage dans le roman nous renseigne sur la nature du commerce auquel il se livre.

## Les opposants à la polygamie

### **Xala**

Adja Awa Aston (1<sup>ère</sup> épouse) et Oumi N'Doye (2<sup>ème</sup> épouse)

Dans **Xala**, les deux premières épouses désapprouvent le mariage d'El-Hadj. Leur désapprobation, cependant, ne se traduit pas de la même façon. Pourquoi s'opposent-elles à ce nouveau mariage d'El-Hadj ?

Pour répondre à cette question, il faut nous interroger sur leurs antécédents respectifs :

Adja Awa Astou, la première épouse n'a pas toujours été musulmane. Elle est issue d'une famille chrétienne et a pour père «un chrétien intransigeant, issu de la troisième génération du catholicisme africain» (p.39) donc un adepte fervent de la religion importée par les missionnaires «blancs», religion qui ne tolère pas la polygamie et qui considère le polygame comme un pécheur. Adja Awa Astou de son vrai prénom Renée, s'est convertie à l'Islam après son mariage avec un musulman. Par amour ? Par foi véritable ? On ne sait pas au juste. On peut lire page 40 (avant son mariage) : «Elle n'avait pas (...) à l'esprit l'opposition entre les religions». Et pages 38-39 :

«Quand il y a longtemps de cela, son mari prit une seconde épouse, elle dissimula son affliction. La peine était moindre alors :

c'était l'année où elle fit le pèlerinage à la Mecque. Néophyte, elle était pénétrée des dogmes de sa nouvelle religion. Devenue Adja, elle se dissuadait de garder en son cœur qu'elle voulait pur, immaculé de toute haine, toute vilénie envers autrui. A force de volonté, elle fit taire toute velléité de haine à l'encontre de la seconde épouse. Elle voulait être une épouse selon les canons de l'Islam : les cinq prières par jour et l'obéissance totale à son mari».

Ce dernier passage peut laisser croire que c'est par piété qu'elle a accepté de rester la femme d'un polygame, l'amour porté à l'homme ayant laissé place à l'amour suprême porté à Dieu. Cependant, sa conversion a lieu après son mariage alors qu'avant d'épouser El-Hadj elle ne voyait pas de différence entre les religions (cf. 1<sup>er</sup> passage cité). C'est pourquoi, on ne peut pas trancher sur l'une ou l'autre des motivations qui l'ont amenée à se faire musulmane.

Ce rappel des origines d'Adja Awa Astou, nous permet de mieux comprendre la souffrance de la première épouse à l'annonce du troisième mariage d'El-Hadj : rien ne la préparait à devenir la femme d'un polygame.

Oumi N'Doye, par contre, a toujours été musulmane et, qui plus est, elle a elle-même pris la place d'une autre puisqu'elle est la deuxième épouse.

Nous l'avons classée parmi les opposants parce qu'elle aussi souffre du mariage d'El-Hadj avec N'Gqné :

«Depuis hier, elle était mal dans sa peau. La troisième union de son mari lui était insupportable, la minait même. L'idée qu'elle était une deuxième, une facultative, l'enrageait. Cette position du milieu, cette escale était intenable pour les Wéjè co-épouses. La première épouse implique un choix, elle est une élue. La deuxième est une facultative ! La troisième? une estimée». p.58-59.

Nous voyons ici que ce que refuse surtout Oumi N'Doye c'est «cette position du milieu», le déterminant indéfini «une» dans «**une** deuxième», «**une** facultative», le choix des qualifiants substantivés qui désignent chacune des épouses et l'ordre même dans lequel ils sont donnés :



du jour au lendemain, une « vieille » comme Adja Awa Aston l'est devenue lors du deuxième mariage d'El-Hadj.

### Réactions des opposants

Si Adja Awa Astou et Oumi N'Doye souffrent toutes les deux de ce nouveau mariage d'El-Hadj, elles ne réagissent cependant pas de la même manière. Adja Awa Astou, femme convertie à l'Islam et pratiquante est l'image même de la musulmane effacée, soumise et ne vivant que par et pour ses enfants. Elle est l'incarnation de la femme parfaite selon bien sûr l'idéal que l'homme a de la femme dans le milieu social décrit.

A ce sujet, il est intéressant de nous interroger sur ce que les maris polygames des romans étudiés pensent de leurs femmes.

#### EL- HADJ

#### MOKRANE

| Adja Awa Astou  | Oumi N'Doye   | Khadija   | Akila   |
|---|---|---|---|
| «Elle ne proférait Pas un mot de tra-Vers » p.47<br>« <u>jamais elle ne se plaint</u> » p.52<br>ses pensées s'accrochèrent à Adja Awa Aston. Il appréciait en ce moment le <u>mutisme</u> de la première épouse». | «Elle était très jalouse,envieuse» p.47<br>«Oumi N'Doye l'exaspérait. Cette Femme était très gaspilleuse...» p.51 | «Khadija avait du caractère» p.36<br>«...un cran et une volonté farouche, rares chez une femme habituée à obéir à l'homme» p.36<br>«Elle était sa préférée» p.80 Cf.p.80<br>entière (corps de Khadi- dja) | «Chère <u>douce</u> Akila»<br>«Mokrane aimait Akila ; Il ressentait une tranquille affection pour sa docilité pleine de sagesse».p.81<br>«Elle était <u>prévenante</u> envers lui,s'inquiétait de ses moindres désirs et la nuit elle arrivait <u>rougissante, timide, les yeux timidement baissés</u> » p.81 |
| « ..comportement <u>impassible</u> » p.131  | «Oumi N'Doye, elle, est explosive (dans ses réactions)  | «Elle le subjuguait le noyait dans un flot d'extases à chacune de leurs étreintes ... Elle semblait être née portant en elle l'art de l'amour»  |   |

Nous avons souligné, dans ce relevé, tous les termes qui connotent un jugement appréciatif (pour que cela soit plus clair, il faut parfois replacer la citation dans son contexte).

Remarque : est-ce un hasard si les seules qualités que les maris polygames reconnaissent à leurs femmes sont justement celles qui leur permettent d'asseoir leur pouvoir, de perpétuer leur domination?

Les «qualités» (cf. aussi l'attitude de chacun des membres du ménage) donnent à lire, par associations d'idées, le rôle respectif de la femme et de l'homme dans le ménage :

Rôle de la femme -procréer – administrer le foyer – éduquer les enfants - **Obéir** au mari <sup>7</sup>

Rôle de l'homme -pourvoir à l'entretien matériel de la famille<sup>8</sup>  
**décider** (c'est lui qui prend toutes les décisions) <sup>8</sup>

Adja Awa Astou en «parfaite» épouse souffre en silence. Elle est enfermée dans sa douleur. Son attitude passive est attribuée dans le roman à deux causes :

- sa grande piété dont nous avons déjà parlé.

- sa condition même de femme dans une société où, si l'on peut dire, c'est l'homme qui fait la femme puisqu'une femme mariée fut-elle mal mariée est mieux vue qu'une veuve, une divorcée ou une célibataire, situations vécues comme de véritables tares dans ce milieu. Adja Awa Astou en a conscience lorsqu'elle dit à Rama qui vient de lui suggérer le divorce :

«Facile à dire, Rama, de divorcer, débutait la mère. Ce qu'elle allait dire était le résultat de longs moments de réflexion bien mûris.

- Tu me conseilles de divorcer? Où irais-je, à mon âge? Où trouverais-je un mari? Un homme de mon âge encore célibataire? Si je quittais votre père, avec de la chance et avec la volonté de Yalla, si je trouvais un mari, je serais troisième femme ou quatrième. Et vous, qu'est ce que vous deviendriez?» p. 26.

Ainsi qu'on le lui a toujours appris, elle n'envisage son avenir qu'avec un mari.

Contrairement à Adja Awa Astou, Oumi N'Doye n'a pas, dans le roman, une attitude passive. Elle griffe et mord :

- agressivité vis-à-vis de son mari.

- Animosité envers ses co-épouses qui se traduit par un fort sentiment de jalousie (cf. insultes déjà citées à l'adresse d'Adja Awa Astou). Mais elle lutte aussi, à sa manière :

«Oumi N'Doye avait bien compétitivement préparé son ayé. Un repas de retrouvailles (...) Pour la deuxième épouse, cette mise en scène était la reconquête du terrain perdu. **Regagner l'estime de son homme**» p.86

Cf. aussi p.64 «Elle préparait ses appas» p.86 –p.89. Scène où elle use de tout son charme pour redevenir la «favorite».

Dans le passage cité (p.86), le préfixe «re» (3 fois) exprime le désir profond d'Oumi N'Doye de revenir à un état antérieur : celui où elle était la «favorite» du «harem». L'adverbe «compétitivement» montre qu'elle vit le nouveau mariage d'El-Hadj comme une épreuve (au sens de combat). Or, dans toute épreuve, il y a des vainqueurs et des vaincus. Son attitude, dans tout le roman, montre qu'elle refuse de se considérer vaincue.

Cette idée d'épreuve, de «compétition» entre les co-épouses revient plusieurs fois dans le roman.

p.34 «Ma petite N'Goné est encore une innocente. Elle n'a pas l'âge de la **compétition**.

p.36 «C'est avec Yay Bineta que tu es en **compétition**. Moi? Je n'ai jamais été en **lice**. Je suis incapable de **lutter**, de **rivaliser**». «- tu étais en **compétition**»

p.53 «Tant qu'elle était la préférée, elle acceptait la polygamie; la **compétition**».

p.86 –«...une épouse en **compétition**».

On relève (8) huit occurrences du terme «compétition» et de ses dérivés. Parmi ces dérivés, il y en a un qui est très employé par A. Lemsine dans **La Chrysalide**. Il s'agit du terme «rivale» (pages 59-64-66-69-74).

Si nous nous référons aux passages dans lesquels il est employé, on s'aperçoit qu'il n'a pas le sens que lui donne S. Ousmane:

p.59 «...Je vis dans la maison avec trois **rivales** : **nous nous entendons bien**» (contradiction : «rivales»/«nous nous entendons bien»)

p.64 «Elle décida d'aborder le sujet avec **sa jeune rivale**...»

p.66 « **Sa jeune rivale** pinça la bouche...»

p.69 «Khadidja (...) résolut de **prier pour sa jeune rivale** afin que les choses aillent bien».

«Rivale est donc employé ici avec un contresens. Il veut dire «co-épouse» tout simplement. Est-ce à dire que le «harem» de Mokrane ne connaît aucune rivalité? C'est ce qu'on pourrait au premier abord penser :

- vu l'emploi de «rivale»

- si on se réfère à ce que dit l'auteur du mode de vie des femmes de Mokrane à l'intérieur du foyer et des rapports qu'elles entretiennent :

p.67 «Il n'y avait **aucune animosité** dans cet échange entre les deux femmes. Elles **discutaient tranquillement** pendant que le petit Mouloud jouait près d'elles».

Alors que toute la scène (p.65-66) est une prise de bec où l'hypocrisie des deux femmes (Khadidja / Ouarda) est à peine masquée.

p.72 «Khadidja et Akila **s'attachèrent** l'une à l'autre comme deux êtres blessés par la vie, unissant leurs peines secrètes en une **bienveillante affection**».

p.80 «Mokrane s'amuse en lui-même de la complicité affectueuse unissant les deux femmes».

p.81 «Dès le premier jour de l'arrivée de Akila, les choses s'étaient passées **normalement**. Les tâches ménagères furent instituées **démocratiquement** dans la maison et leurs relations conjugales avec lui...Les premiers mois, il eut régulièrement Akila ; quand cette dernière fut enceinte, ses visites s'espacèrent et ce fut le roulement des sept nuits pour chacune auprès de lui. Lorsque l'une était indisposée, c'était **naturellement** l'autre qui la remplaçait dans le lit conjugal...».

p.95 « De l'autre côté, les femmes mangeaient avec les petits, elles ne parlaient pas, mais leur silence était fait de **compréhension mutuelle, de sympathie réciproque.**»

p.95 «Khadidja autorise Akila à coucher avec Mokrane alors que c'est son tour, et va s'excuser auprès de ce dernier».

p.124/ - Le docteur Roger qui soigne Akila s'étonne de «l'entente parfaite 125 de ces deux épouses mariées à un même homme».

p.281 - Khadidja fait une autre «faveur» à Akila : elle décide de lui laisser Mokrane pour toujours et d'aller vivre avec Faïza.

Tous ces passages visent à nous faire croire que tout va pour le mieux entre les co-épouses. Mais ce n'est pas le cas. Le roman d'A. Lemsine comporte des contradictions :

p.80 «Khadidja n'admettait pas le partage».

p.74 «Sa condition de femme ne lui permettait pas d'autres combats que ceux de la résignation. Il y avait des règles qu'il **fallait accepter** et des lois auxquelles il **fallait obéir** pour ne pas être au moins une mauvaise rivale. Jouer son rôle jusqu'au bout pour ne pas perdre la face dans ce monde clos de femmes. La jalousie étant une tare impardonnable. Les cancans dans le village faisaient et défaisaient les familles. La peur ancestrale du « qu'en dira-t-on façonnait les gens dans une armure rigide d'hypocrisie ».

L'entente entre Khadidja et Akila est donc, en fait, simulée, commandée par les règles de vie traditionnelle du village. Khadidja et Akila sont de bonnes comédiennes et répondent en cela à l'image que la société qui nous est décrite donne de l'épouse modèle dans le ménage polygamique. L'hypocrisie est ici inconsciemment présentée comme une qualité.

L'entente Khadidja-Akila traduit aussi leur résignation devant la volonté de l'homme.

Akila a dans tout le roman un comportement immuable : elle reste «un fille bien» comme dit Akila au début du roman. C'est ainsi qu'on peut lire :

p.95 «Akila, **fée efficace** allait entre deux bouchées apporter le plat de chorba, puis ramassait les bols de soupe pour poser les assiettes de couscous aux légumes...»

L'apposition «fée efficace» qui fait référence aux tâches ménagères où les femmes, par réputation, excellent est encore une de ces qualités dont nous parlions plus haut : «Ce ne sont pas des injures. C'est pire : ce sont des hommages ! On se refuse à parler de nous normalement, sans références à nos fonctions ménagères»<sup>8</sup>

p.113 (Après que Mokrane leur ait annoncé sa décision de prendre une autre femme) : «Akila **se résignait** d'avance, puisque telle était sa **destinée**. Elle avait appris à plier devant les décisions de l'homme».

p.115 «Akila n'était consciente «que de sa **faiblesse de femme**»

p.116 «Pour Zina ! Quant à moi, je **renonce** à certains devoirs d'épouse. Je le lui laisse avec joie».

Elle accepte tout ce qui lui arrive, comme elle acceptera, à la fin du roman, que Khadidja lui cède définitivement sa place auprès de Mokrane.

Les deux derniers passages relevés font de Akila une fataliste. Le fatalisme serait donc une autre qualité des femmes musulmanes décrites par A. Lemsine, et Akila correspond trait pour trait au portrait que le vieux El-Hadj-El-Tajer brosse de la «femme de bonne race se taisant et s'inclinant» (p.118)

Mais si Akila reste dans tout le roman aveuglément soumise à l'homme, Khadidja, la première épouse, va réagir autrement dans la seconde partie du roman. On assiste à une sorte de dédoublement du personnage, dédoublement qui s'inscrit dans la structure même du roman :

- Avant le flash-back (début du roman)  
p.11...p.155 : Projets de remariage de Mokrane Khadidja est au désespoir.
- Flash-back  
p.17...p.115: Souvenirs.  
Attitude passive de Khadidja.
- Après le flash-back (retour au présent)  
p.115...p; 286: Révolte, métamorphose de Khadidja.

Entre l'annonce du nouveau projet de mariage de Mokrane et le dernier souvenir, il y a naissance d'une autre Khadidja. Ce sont les souvenirs qui ont favorisé cette naissance.

Pour mieux comprendre pourquoi nous parlons de «métamorphose» (terme fort qui implique un changement radical et total), il est bon là encore d'établir des comparaisons. Nous comparerons donc les passages relatifs au personnage pendant la phase de rétrospection avec les passages qui nous le présentons après le flash-back.

**PHASE DE RETROSPECTION**

p.55 (lorsque Mokrane annonce à Khadidja sa décision de se remarier-1<sup>ère</sup> fois)

«Sa jeune femme suivait ses mots comme une course cauchemardesque dans un labyrinthe. Elle savait pourtant que ce jour là viendrait! Où sa vie serait déchirée brutalement Beaucoup d'exemples de ce genre foisonnaient dans la famille. Une situation en somme naturelle!. Mais non, avant elle n'y pensait jamais ; c'était comme le malheur s'abattant sur les autres... Sur tous les autres, mais pas sur elle».

p.57 «Evidemment ! Pensait-elle, tout est décidé depuis long temps... Plus rien ne l'atteignait... maintenant. Elle releva la tête et dit - d'un ton naturel :

-Bien ! Allons nous coucher, car il faudrait me lever tôt demain pour préparer les pâtisseries».

Plus loin : «Voilà qu'elle prenait la nouvelle de son remariage comme une simple fête de l'année à laquelle il fallait se préparer»

**PHASE DE REVEIL**

p.155 Dès la fin du flash-back Khadidja, la pieuse, la résignée, blasphème : «D'une voix que la haine faisait trembler, elle leva son beau visage prématurément vieilli vers le ciel : «Je maudis Dieu» Il faudrait analyser ici. toutes les pages. où elle extériorise sa. révolte.

Mais nous ne relèveront que les termes ou expressions - les plus significatifs.

p.115 «Comme elle semblait jeune soudain!» -«D'une force indomptable crachait la fumée de ses narines frémissantes» «Elle qui avait accepté sans cris les autres mariages de Mokrane, se cabrait maintenant «Khadidja se préparait à la lutte» «Prenant en elle la colère de Akila, de Faïza, de Malika et de Hania. La colère de toutes les femmes. Elle rugissait! Devenait mille femmes

p.74 «Oui ! Ce serait tout cela sa récompense» = avenir radieux qu'elle entrevoit pour son fils. Cf. passage cité plus haut :  
 «Sa condition de femme... Tare impardonnable»

p.117 « Khadidja hocha la tête, pointa un doigt vengeur vers Akila...»  
 «...d'un geste désespérément théâtral, elle jeta son foulard à terre, brandissant sa chevelure comme un trophée» «Elle ressemblait à quelque sorcière échappée du fond des âges, avec en plus une beauté sauvage que la colère rendait étrangement sensuelle»  
 «Debout, avec la lumière du jour se reflétant derrière elle, Khadidja semblait une apparition fantasmagorique irradiant les feux de la justice»  
 «Elle parut menaçante aux deux hommes»  
 «Les mains sur les hanches»

p.118 «Le vieil homme considérait cette furie de ses petits yeux plissés en psalmodiant, conjurant le diable : Bism Allah Errahman El Rahim!...»  
 «Je ne sors pas ! Car je tiens à vous avertir solennellement que je suis prête à tout !...  
Même à tuer !...ajouta t-elle Tranquillement. Et je rejoindrai mon fils...On me pardonnera d'avoir tué des hommes sans cœur».

«L'insolente»

«Le vieil homme s'énervait  
de plus en plus sous  
le regard moqueur de la femme»

p.119 «Farouche  
détermination»

«Il était persuadé qu'elle  
était prête à tous les excès»

p.120 «La femme continuait  
sa diatribe passionnée»

p.121 «Ton ironique  
gaieté» «Implacable,  
cynique, et généreuse à la  
fois» (pense d'elle  
Mokrane) «Femme  
maudite», «Diablesse»  
pense d'elle Hadj- El Tahar  
«Cette impudique femme»

p.123 «Elle était devenue  
le pionnier»  
(pour les autres femmes).

Le relevé établi brosse effectivement le portrait de deux Khadîdja : l'une fataliste, l'autre bouillonnante et quasi-irréelle. Plusieurs termes d'ailleurs sont directement empruntés au domaine du surnaturel (cf. passages soulignés). Et qui dit «surnaturel», dit «bizarre», «extravagant») atmosphère inquiétante.

Or, à l'image de l'être fantastique qui s'impose dans la liste des «mots magiques» cités plus haut s'ajoute celle du justicier vengeur (un justicier en jupons) des films d'aventures pour adolescents (cf. autres termes soulignés dans le relevé). Il y a donc alliance du tragique, de l'inquiétant (peur causée par le surnaturel) et du comique (avec l'image du Zorro féminin)... On est amené ici à se demander si la rébellion de Khadîdja n'est pas une grosse farce.

S. Ousmane et A. Lemsine, nous venons de le voir, proposent une lecture différente de la polygamie.

Dans **Xala**, ce thème est un prétexte pour parler d'autre(s) chose(s) : la condition des femmes, la religion, la nouvelle bourgeoisie, le mariage au Sénégal... la société africaine de l'après indépendance.

S. Ousmane inscrit ce problème sur le même plan que les autres problèmes que vit la société sénégalaise. C'est dire l'importance qu'il lui accorde. Il ne propose cependant pas de véritable solution à ce problème, mais toutes les descriptions qu'il donne de chacun des membres du ménage polygamique montrent que sa préoccupation première en tant qu'écrivain est de susciter la prise de conscience, la réflexion des Africains et des Africaines sur cette question de la polygamie. Il est sans indulgence pour les membres de la société qu'il décrit. Rama, qui représente la femme africaine de l'avenir, est la seule à avoir sa sympathie.

Dans la **Chrysalide**, la polygamie est le thème principal du roman. Tout tourne autour du «désir fou» de Mokrane d'avoir des fils et de ses projets de remariage (trois projets concrétisés + un projet avorté). On s'attendrait donc à une étude plus approfondie de ce thème dans le roman d'A.Lemsine. Cependant, de nombreux passages du roman et le dénouement surtout apporté à l'«histoire» de Khadidja, nous laissent sur notre faim. La solution qu'elle semble proposer et qui s'adresse aux femmes (les lectrices) est la suivante : faire comme Khadidja, c'est-à-dire crier (au sens propre du terme) sa révolte – le roman s'ouvre sur un cri, donc solution suggérée dès la première page - , remettre en question du jour au lendemain tout un monde de pensée et de vie traditionnelle, ce qui ne nous paraît pas très réaliste puisque, dans le roman, Khadidja n'a jamais été préparée à cette prise de conscience.

Nous pouvons considérer la révolte de Khadidja comme la solution préconisée par A. Lemsine, car, après sa «rébellion», elle a obtenu ce qu'elle voulait. Mais finalement, Mokrane a également eu gain de cause : il a eu son second garçon. Le dénouement, comme par un heureux hasard, fait l'affaire de tous.

Dans le même ordre d'idée, la description qu'elle fait de la première épouse est irréaliste : Khadidja est présentée comme une caricature de la femme «parfaite» selon les critères de perfection féminine imposée par la société masculine décrite.

Adja Awa Astou, par contre, reste, certes, très passive mais elle n'est à aucun moment fataliste et fait plus «vraie» que Khadidja parce qu'elle n'exagère pas.

Elle ne jette, par exemple, aucune femme dans les bras de son mari (alors que Khadidja cède sa place à Akila) et garde ce mari à la fin du roman contrairement au personnage d'A. Lemsine. Il est vrai qu'elle n'est pas combative ou, comme dit Rama, qu'«elle date antique» mais elle est aussi «réelle» dans la mesure où ses réactions restent crédibles, vraisemblables.

L'attitude de Khadidja dans tout le roman (cf. spécialement les pages où elle laisse à Akila sa place dans le lit conjugal, et à la fin quand elle lui cède définitivement Mokrane) prouve, alors même qu'elle entend signifier le contraire, qu'elle n'est pas encore «guérie d'être femme», selon la formule significative de Benoîte GROULT.

Beaucoup reste à faire, de nos jours encore, à l'heure où ces nations se cherchent toujours, pour faire émerger la société nouvelle escomptée.

Le thème de la femme, n'en doutons pas, n'a pas fini d'inspirer les écrivains \_ dans cette optique et dans d'autres \_ tant il est vrai, comme le rappelait Denise PAULME :

«Il ne faut pas oublier qu'une civilisation nouvelle ne pénètre vraiment et totalement la société que lorsqu'elle a été assimilée par les femmes. Ce sont elles qui sont les gardiennes des traditions, c'est par elles qu'une ère nouvelle s'instaurera dans la société, qui changera les relations de personne à personne pour le plus grand bien des individus et des communautés.»<sup>9</sup>

**NOTES**

1. «Si quelqu'un a fait un saut dans le feu, il lui reste un autre saut à faire.»
2. Ed. Les femmes, Paris, 1976
3. Ed. Présence Africaine, Paris, 1976
4. Cf. pp.12.13 du roman. Depuis «Pour ce troisième mariage ...» jusqu'à «J'aime mieux cela, fit celle qui était catholique.»
5. A.THIAM – *La parole aux négresses*, Ed. Denoël-Gonthier, 1978
6. A.l'exception de Rama et de Faïza, non étudiées ici.
7. «Obéïr» sous-entend soumission, résignation «Décider» sous-entend autorité Lecture impliquant un rapport de forces.
8. BENOITE GROULT – *Ainsi soit-elle*, Grasset, Paris, 2000, p.131
9. *Femmes d'Afrique Noire*, in introduction.